

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2063

Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MOATAZ Sair

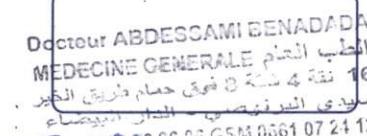
Date de naissance : 01.01.1953

Adresse : Hay Maabarka Al kade G.P.22 N°4 Tanger

Tél. : 06-71-12-72-56 Total des frais engagés : 1.162,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 10/02/2016

Nom et prénom du malade : Sair MOATAZ Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Ashtenie post opératoire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

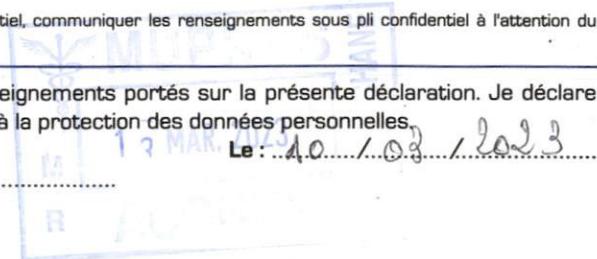
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 10/02/2016

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/07/93	Q1		160	DOCTEUR ABDDESSAM BENADJIDA MEDECIN SPECIALISTE EN MEDICINE EX. 0322 73 96 06 - 0322 73 96 08
	Recherches		150	DOCTEUR ABDDESSAM BENADJIDA MEDECIN SPECIALISTE EN MEDICINE EX. 0322 73 96 06 - 0322 73 96 08

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	10/03/23	0661 07 21 12 510 0522 73 96 IBN BERNOUSSI Tél: 05 22 73 32 48 CASABLANCA 

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Casablanca le 03/03/2023

92,00 x 2

- Coveryl Duf

58,70 x 2

- Fluoromine

21,80 x 2

- Aspergyl Duf

547,00 (Huf)

- Tardalis Duf

66,80

Volburex 50

95,00

- Fluoxat 100 mg matin

109,00

- Dystress

by 100 f



البيضاء في

Louir MOATAZ

92,00

92,00

TENORMINE 100MG
CP PEL SEC B28
P.P.V: 58DH70

LOT: 22E001
PER: 04/2025
6 118000 011590

TENORMINE 100MG
CP PEL SEC B28
P.P.V: 58DH70

LOT: 22E002
PER: 04/2025
6 118000 011590

ASPEGIC 100MG
SACHETS B20
P.P.V: 21DH80

LOT: 22E001
PER: 10/2024
6 118000 061113

PPV: 547DH00
PER: 12/24
LOT: L3991-2

LOT: M22063
EXP: AVR 2026
PPV: 66,80 DH

ASPEGIC 100MG
SACHETS B20
P.P.V: 21DH80

LOT: 22E002
PER: 03/2024

DS: 0/22
10/2025
PPC: 109 DH

AHMED MOHIB
TOUR ABDESSAM BENADADA
MÉDECINE GÉNÉRALE
Casablanca 16
0522 73 96 05 - 06 61 07 21 12
PHARMACIE IBN BAITAR

ORDONNANCE

Bon Pour Facture

Docteur ABDESSAMI BENADADA
الطب العام
MEDECINE GENERALE
16 شقة 4 شقة 8 فون حسان طريق الخير
سيسي التبر توصي - اخبار البيضاء
Fix 0522 73 96 06 GSM 0661 07 24 12

Caen, Le: 10/03/23

Mr Lmir MOATAZ

-Echoprès Hepato bilio Pancréatique

100,00 dhs

Cent dirhams.

Docteur ABDESSAMI BENADADA
الطب العام
MEDECINE GENERALE
16 شقة 4 شقة 8 فون حسان طريق الخير
سيسي التبر توصي - اخبار البيضاء
Fix 0522 73 96 06 GSM 0661 07 24 12